Vos questions / nos réponses

Mon conjoint est trop addict

Par lolotte49520 Postée le 28/06/2023 01:46

> Bonjour, C’est mon dernier recours… J’y arrive plus… C’est devenu trop compliqué à vivre, à supporter… Ce sont des pleurs sans arrêt, prise de tête constamment… Mon conjoint est addict aux jeux (parions sport, betclic, pmu…) c’est ça depuis avant que je le connaisse, donc depuis 4 ans minimum qu’il est addict… Il pouvait dépenser des salaires entiers… Il nous a mit plusieurs fois dans des situations d’argents pas facile à cause des jeux, des factures de rejetés, il ne payait plus ces parties de loyers, il en a même fait un crédit derrière mon dos dont il est dans l’incapacité de rembourser… Malheureusement j’ai tout essayé pour l’aider… J’en ai parlé longuement avec sa famille avec qui je m’entends très bien et qui lui en parlent, je me suis même dis que quelqu’un qui était addict ne pouvait pas arrêter du jour au lendemain du coup il avait un montant de 80€/mois ce qui est un montant tout de même excessif, mais malgré ça il peut toujours dépenser 300€/jours… J’ai essayé d’en discuter longuement avec lui, je lui ai même proposé d’aller voir un psychologue, d’aller voir un addictologue pour l’aider, mais il est dans le déni totale de se dire qu’il est malade… Nous avons quand même deux enfants… Je lui ai dit les risques de l’addictologie, mais il se rend pas compte qu’il est capable de perdre beaucoup pour de simples jeux qui n’apportent rien dans la vie…

Mise en ligne le 29/06/2023

Bonjour,

Nous mesurons à quel point cette situation difficile doit être pénible à vivre au quotidien pour vous.

Il était tout à fait adapté d'avoir tenté le dialogue avec votre conjoint, lui avoir proposé des orientations de soin et un cadre financier pour ses pratiques de jeux.

Beaucoup de joueurs pathologiques sont dans l'incapacité de contrôler leurs phases de jeux, ils n'ont pas forcément les ressources internes pour le faire. Cela peut souvent les faire souffrir et impacter avec force leur entourage, les mettre en difficulté financière.

Il existe effectivement des lieux où ils peuvent être aidés. Ils se nomment Centres de Soin d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). L'accueil se fait sans jugement de la part des professionnels qui y exercent, dans un cadre confidentiel et gratuit. L’équipe est généralement composée de

médecin addictologue, psychologue, infirmier…Ils peuvent aider le joueur à diminuer ou arrêter le jeu en respectant son rythme et en lui proposant des outils individuels. Néanmoins il est indispensable que le joueur soit volontaire pour s'inscrire dans ce type de démarche. On ne peut le forcer et ce ne serait pas efficient le cas échéant.

S'il n'est pas preneur de ce type d'accompagnement, vous pouvez tout à fait également avoir accès à ces lieux en tant que membre de l'entourage en difficulté. Les professionnels connaissent bien la souffrance et les préoccupations que vous nous décrivez, ils peuvent vous proposer du soutien et un espace de réflexion.

Nous vous joignons en bas de réponse des coordonnées de CSAPA dans le périmètre géographique que vous nous avez indiqué.

Si vous souhaitez échanger davantage sur votre situation ou du soutien ponctuel, n'hésitez pas à contacter un de nos écoutants. Nous sommes accessibles 7J/7J, par téléphone au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8H à 2H du matin ou par le Chat de notre site Joueurs Info Service du lundi au vendredi de 14H à minuit et le samedi et le dimanche de 14H à 20H.

Avec tous nos encouragements à proposer cette aide extérieure pour votre conjoint ou à en bénéficier pour vous-même,

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

---

ALIA 49 - Csapa Angers

8 rue de Landemaure
49000 ANGERS

Tél : 02 41 47 47 37
Site web : www.alia49.fr
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous, jeunes de moins de 25 ans avec ou sans entourage : du lundi au jeudi (autres lieux de consultations jeunes consommateurs, informations auprès du secrétariat)
Substitution : Centre de délivrance de traitement de substitution aux opiacés : Ligne direct : 02 41 57 59 25 : Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h30. Mardi: 13h-16h.
Accueil du public : Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 9h à12h30 et de 14h à 17h. Permanence d'accueil sans rendez-vous, les mardis de 13h à 17h et jeudi de 9h à 12h. . (Informations sur notre site).

Voir la fiche détaillée

CSAPA 53 Laval : Permanence à l'hôpital Pôle santé de Segré

5 rue Joseph Cugnot
49500 SEGRE

Tél : 02 43 09 16 65
Site web : www.csapa53.fr
Secrétariat : Lundi: 8h30-13h15 et 16h-16h45. Mardi, jeudi et vendredi: 8h30-12h30 et 13h15-16h45. Mercredi: 8h30-12h15.
Accueil du public : Un professionnel du Csapa de Château-Gontier assure un permanence de consultation, sur rendez-vous.
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous des jeunes de moins de 25 ans avec ou sans entourage.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Il ne veut pas arreter, qu'est-ce que je peux faire?